



**RAPPORT ANNUEL
2007-2008**

**2855 rue Le Noblet
Québec (Québec)
G1V 2G1**

**Téléphone: 418 657-2227
Courriel : info@leverger.ca
www.leverger.ca**

Table des matières

1.	Mot du président	4
2.	Mot de la coordonnatrice	5
3.	Historique	6
4.	Mission et objectifs de l'organisme	7
5.	Bilan des activités 2007-2008	8
6.	Description des services	9
7.	Calendrier des ateliers	14
8.	Participation	20
9.	Profil de la clientèle	22
10.	Vie associative	26
11.	Ressources humaines	30
12.	Formation	32
13.	Concertation	34
14.	Promotion	38
15.	Financement	39
16.	Orientations 2008-2009	41

La forme masculine est utilisée dans le but de faciliter la lecture de ce rapport.
Elle inclut à la fois les hommes et les femmes.

Liste des tableaux

Taux de participation aux ateliers	20
Groupes d'âge selon le sexe	22
Situation de vie selon le sexe	22
Lieu de résidence selon le sexe	23
Degré de scolarité selon le sexe	23
Sources de revenus selon le sexe	24
Sources de référence selon le sexe	24
Appels téléphoniques	25

Mot du président

Ce rapport annuel témoigne comme par les années antérieures des efforts consacrés en 2007-2008 par l'équipe des intervenantes, par les membres du conseil d'administration et par tous les bénévoles qui ont, à différents niveaux, soutenu les efforts des participants dans leur quête d'un mieux-être quotidien. Merci à Lynda Carrier qui a réussi à faire du Verger un lieu d'entraide mutuelle, aidée en cela par une équipe dévouée et à l'écoute des gens. Ce rapport demeure par ailleurs un miroir du travail et du cheminement accompli par une centaine de personnes participantes qui ont trouvé au Verger une source d'énergie essentielle à leur accomplissement.

Une fois de plus, Le Verger a eu le plaisir d'accueillir des stagiaires du Cégep Mérici, de Sainte-Foy et une étudiante à la maîtrise en service social de l'Université Laval. Ces collaborations devraient se poursuivre en même temps que nous étudions toujours d'autres projets d'alliances et de partenariats complémentaires à la mission du Verger. Il est certain que leur développement éventuel permettra d'améliorer les services existants de même que d'offrir de nouveaux services aux participants.

Parallèlement, nous tenons à souligner l'implication de tous nos partenaires sans qui nous ne pourrions poursuivre le travail réalisé au cours des dernières années : *l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale ; Centraide Québec et Chaudière-Appalaches ; la Ville de Québec ; Monsieur Philippe Couillard, Ministre de la santé et des services sociaux et député provincial de Jean-Talon ; Monsieur Luc Harvey, député fédéral de Louis-Hébert ; La Fondation du Centre de santé et des services sociaux de la Vieille Capitale ; L'Industrielle Alliance ; Ressources humaines et Développement des compétences Canada ; le club Rotary de Sainte-Foy ; l'Université Laval ; le Cégep Mérici, de Sainte-Foy* et ainsi que tous les autres partenaires communautaires, institutionnels et caritatifs essentiels à la bonne marche du Verger. Grâce au soutien constant de tous ses partenaires, le Verger peut continuer d'offrir un service de qualité à sa clientèle.

L'année 2007-2008 n'a toujours pas permis que nous déménagions dans des locaux plus vastes et mieux adaptés à nos besoins. Le bail qui nous lie à notre propriétaire actuel a donc été reconduit, mais des démarches se poursuivent pour trouver ces espaces tant convoités.

Nous travaillons également à la consolidation de notre fragile équilibre financier. Sur ce plan, la hausse de notre financement de base aura eu comme effets tangibles l'ajout d'une personne ressource, une amélioration des conditions salariales des employées et une diversification de l'offre de services.

En conjuguant tous nos efforts, nous avons pu faire du Verger un lieu de rayonnement. Cet espace vous appartient et nous entendons bien qu'il demeure ouvert à tous ceux et celles qui s'y sentent chez eux.

Jean-François Demers,
Président

Mot de la coordonnatrice

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2007-2008 du Verger, centre communautaire en santé mentale, dans lequel vous constaterez tous les efforts investis par les administrateurs, le personnel, les stagiaires, les membres bénévoles et les membres qui collaborent à la mission de l'organisme.

À chaque année, rédiger le rapport annuel est une activité exigeante mais combien importante pour l'avenir du Verger. Ce bilan nous permet de tracer un portrait assez précis de nos actions, de nos collaborations, de nos participations et de nos réalisations. Cette réflexion nous amène également à faire des ajustements organisationnels, à revoir nos pratiques, à s'adapter aux différents besoins exprimés par les membres et enfin à y répondre.

Cette année, Le Verger a connu une hausse des demandes de services mais une diminution du nombre de personnes ayant eu accès aux activités parce que nous n'avions pas les ressources humaines suffisantes. Malgré toute notre bonne volonté, des événements et des circonstances demeurent hors de notre contrôle, par exemple le financement. Nous demandons un niveau de financement récurrent permettant de consolider nos services et de pouvoir compter sur du personnel qualifié et en nombre suffisant.

À maintes reprises, nous avons prouvé que Le Verger a été en mesure de répondre aux diverses demandes de la population et nous souhaitons le revivre à nouveau. Soyez persuadés que nous irons de l'avant pour consolider tous les services qu'offre Le Verger.

Je tiens à remercier tous nos collaborateurs financiers privés ou publics qui croient en notre potentiel et qui reconnaissent tout le travail investi depuis près de neuf années d'existence.

Un gros merci à tous les membres du conseil d'administration pour leurs encouragements et leur support auprès de tout le personnel et auprès des membres. Sincèrement merci à toute l'équipe pour votre professionnalisme, votre dévouement et votre constance. Des remerciements également à toutes les personnes bénévoles et aux stagiaires qui apportent de nouvelles idées et d'autres façons de faire.

Je tiens également à souligner le courage et la persévérance dont font preuve toutes les personnes qui fréquentent Le Verger. Elles ont su traverser ces zones de turbulence avec témérité et elles ont prouvé à maintes reprises leur soutien indéfectible envers Le Verger.

Lynda Carrier,
Coordonnatrice

Historique

Le Verger est le fruit de la réflexion de citoyens sensibles au désœuvrement des personnes désinstitutionnalisées aux prises avec un problème de santé mentale. À l'automne 1997, des utilisateurs de services en collaboration avec des ressources communautaires amorcent la création d'un nouvel organisme axé sur la personne, ses forces intérieures et sa confiance en elle-même pour atteindre son autonomie.

En concertation avec le milieu, Le Verger s'incorpore en 1998. Le Verger devient alors un centre communautaire en santé mentale desservant prioritairement la population du secteur à l'Ouest de la Ville de Québec. En octobre 1999, le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail accorde son soutien pour le démarrage du projet. Le Verger accueille les premiers participants au début de l'an 2000.

Au printemps 2001, lors de la fin de la première subvention du Fonds de lutte contre la pauvreté, le milieu se mobilise pour maintenir la ressource en place. De nombreuses lettres d'appui sont transmises à la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Heureusement, une équipe de personnes bénévoles se greffe à l'organisme en prenant en charge certaines activités d'animation de groupe et plusieurs autres tâches.

Le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail soutiendra néanmoins inlassablement Le Verger, et ce, depuis sa création jusqu'en 2004. Finalement, la Régie régionale de la santé et des services sociaux accepte par la suite d'offrir un financement temporaire récurrent à la corporation, ce qui lui permettra de compter sur deux employées à temps plein. En septembre 2004, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale accorde un financement de base récurrent dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Le montant du financement est conforme aux règles de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires de la région de Québec, telle qu'adoptée par l'Agence en 1998. À ce donateur régulier, de nouveaux partenaires financiers s'ajouteront, notamment Centraide Québec permettant ainsi à l'organisme de consolider un peu plus ses activités.

Le Verger est une ressource communautaire s'adressant autant à une clientèle transitoire qu'à une clientèle plus lourdement affectée sur le territoire Ouest de Québec. Depuis sa fondation, le personnel a multiplié les contacts avec les intervenants du milieu et s'est impliqué dans divers événements. De nombreux organismes, tant du secteur public que communautaire, ont visité notre ressource et nous réfèrent de plus en plus des personnes qui nécessitent des services de « type milieu de vie » en vue d'une réintégration sociale.

Les différents volets offerts par l'organisation visent à assurer l'écoute, le soutien, la confiance en soi et à favoriser la participation des membres aux orientations et aux prises de décision. Notre pratique se veut souple pour s'ajuster et répondre aux intérêts de la clientèle. Depuis son ouverture, un esprit inventif caractérise Le Verger, ce qui lui permet de diversifier ses activités et d'améliorer la qualité de ses services.

Mission et objectifs de l'organisme

Le Verger, centre communautaire en santé mentale, est un organisme de « type milieu de vie » qui offre une aide et un soutien aux personnes en détresse psychologique et à celles vivant des troubles de santé mentale transitoires ou graves.

Notre rôle en est un de soutien et de support dans la communauté: intervenants et bénévoles travaillent dans la solidarité afin d'aider les participants à

- refaire leurs forces, retrouver une autonomie et une confiance en soi ;
- briser l'isolement et favoriser l'entraide.

Informé et sensibiliser font également partie des buts de l'organisme.

Afin d'atteindre ses objectifs, Le Verger :

- offre des services de réadaptation;
- brise l'isolement en offrant un lieu d'appartenance et de partage ;
- favorise échange et partage entre personnes vivant un problème de santé mentale ;
- aide ces personnes à développer leurs habiletés sociales et relationnelles ;
- informe la clientèle par divers ateliers éducatifs;
- contribue à éviter des hospitalisations en proposant des services adaptés,
- favorise le maintien dans la communauté ;
- stimule les participants à retrouver un intérêt à la vie communautaire (ex: bénévolat, études, formation, participation à des mesures ou programmes de réinsertion à l'emploi ou des stages en milieu de travail).

Extrait de la philosophie du Verger

« L'approche préconisée au Verger repose sur l'autonomie de la personne ».

"Au Verger, nous croyons que chaque être humain possède à l'intérieur de lui-même une partie saine, inaltérable où se logent des forces vives de guérison qui ne demandent qu'à s'activer. C'est la confiance dans ce noyau pur, sain et intact au cœur de chacun d'entre nous qui est la clef de voûte de la philosophie du Verger. La personne est l'artisan de sa propre guérison. Notre travail consiste à la rendre consciente de cette réalité, c'est une éducation à l'autonomie. Plusieurs personnes ayant une problématique de santé mentale fixent leur attention sur leur maladie. Notre travail consiste à les amener à faire l'indispensable travail sur eux-mêmes pour qu'ils prennent conscience qu'à côté de leur problème de santé mentale cohabite une santé sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour avancer".

Bilan des activités

En nous référant aux années passées, nous constatons que les demandes de services ne cessent d'augmenter, que le taux de participation a doublé depuis cinq ans et qu'une offre de services s'est bonifiée. Malgré notre bonne volonté, des empêchements majeurs peuvent ralentir notre vitesse, mais Le Verger continue, initie et développe des projets afin de répondre à toutes les personnes qui s'adressent et s'adresseront à lui.

Faits saillants :

- Augmentation de notre financement de base, programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) à l'automne 2007 et de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- Augmentation des heures de travail de l'intervenante à temps partiel. Elle passe de 14 heures à 21 heures par semaine à partir de juillet 2007;
- Diminution du nombre de personnes ayant eu accès aux services, soit 12% de moins que l'an dernier. Cette situation s'explique par la réduction du personnel d'avril à juillet. Par la suite, il y a eu l'embauche et période de formation de la troisième intervenante de juillet jusqu'en septembre. De plus, on note un faible taux de départs des participants;
- Hausse des demandes de services de 20%;
- Accueil de deux stagiaires, à l'été 2007 et à l'automne/hiver 2007-2008;
- Maintien des neuf ateliers sur toute l'année grâce à un personnel accru à compter de l'automne 2007 et au concours de bénévoles;
- À la demande des membres, un atelier théâtre a été créé;
- Hausse du taux d'achalandage aux ateliers : 76 présences de plus que l'an dernier, soit une hausse de 3%;
- Augmentation de 8% des rencontres individuelles avec une intervenante;
- Changement de dénomination : l'intervention en milieu de vie est dorénavant désigné suivi dans la communauté, qui comprend du suivi à domicile et de l'accompagnement;
- Reprise des activités concernant le suivi dans la communauté en novembre 2007 grâce à l'apport financier de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale Nationale. Une intervenante à temps plein a assuré le suivi dans la communauté auprès de 14 personnes;
- Avec la reprise du suivi dans la communauté, quelques personnes ont reçu des services immédiatement après l'entrevue d'accueil au lieu d'attendre jusqu'à huit semaines avant d'entrer dans les ateliers. Cela a permis de désengorger la liste d'attente.

Nous préconisons deux types d'intervention: individuelle et de groupe. Nos interventions sont structurées et s'appuient sur le modèle du rétablissement axé sur les forces de la personne conformément à la philosophie du Verger.

C'est d'abord, en accueillant la personne telle qu'elle est, puis en l'écouter et en l'encourageant dans ses choix et dans ses solutions, que nous l'aidons à recouvrer son autonomie et sa confiance afin qu'elle progresse vers un mieux-être.

Au fil des années, Le Verger a développé quatre types de services qui se définissent comme suit :

1. Accueil, évaluation et référence

Les personnes qui désirent obtenir de l'aide doivent téléphoner ou se présenter directement au Verger afin de prendre rendez-vous. Pour cette première rencontre, généralement avec la coordonnatrice, les personnes sont invitées à se confier, à exprimer leurs problèmes et à définir l'aide dont elles ont besoin. Après une présentation des services, elles choisissent les activités qui les intéressent et elles peuvent être intégrées dans les ateliers si des places sont disponibles.

Pour l'année 2007-2008, 66 personnes ont demandé de l'aide; c'est une augmentation de 13 personnes en comparaison avec l'année dernière. Sur ce nombre, 36 personnes se sont présentées à l'entrevue d'accueil contre 30 qui ont décliné l'offre, entre autres parce que le délai d'attente avait été trop long. Cette année, le temps d'attente entre le moment de l'appel et la date d'entrevue a été en moyenne de trois semaines.

Cette année, 84 personnes ont eu accès aux différents services : entrevue d'accueil, activités de groupe et suivis individuels. De ce nombre, 48 personnes fréquentaient déjà le centre avant le 1^{er} avril 2007. De toute évidence, accueillir de nouvelles personnes demeure difficile quand on atteint déjà la pleine capacité. Toutefois, Le Verger a été en mesure d'offrir à 36 personnes la possibilité d'intégrer les ateliers durant l'année en raison du roulement observé chez la clientèle.

On comprendra que la capacité d'accueil est étroitement liée au nombre de personnes ressources en place. Pour ce faire, l'on doit s'assurer en même temps de la disponibilité du personnel pour les entrevues individuelles et des places disponibles dans les ateliers. Sans ces deux conditions, Le Verger se voit dans l'obligation de limiter l'accessibilité, de référer les personnes vers une autre ressource ou d'allonger la liste d'attente.

Pour le volet de suivi dans la communauté, toutes les données sont inscrites séparément et se retrouvent au point 4 du présent rapport.

2. Intervention individuelle

La personne est jumelée à une intervenante qui lui assure un suivi psychosocial adapté à ses besoins, et cela, en toute confidentialité. Chaque personne reçoit un accueil inconditionnel et chaleureux. C'est avec l'intervenante que la personne se fixe des objectifs concrets et réalisables.

L'intervenante aide la personne à exprimer ses problèmes, à reconnaître ses forces, ses expériences comme des outils essentiels pouvant l'aider à faire ses choix et à trouver ses propres solutions afin d'atteindre les changements souhaités.

La fréquence des suivis est variable (hebdomadaire, bi-mensuel ou mensuel) selon les besoins, la nature et la gravité des problèmes vécus par la personne. Les participants peuvent également rejoindre en tout temps une intervenante pendant les heures d'ouverture du Verger.

Les personnes consultent principalement parce qu'elles souffrent d'isolement et d'exclusion au plan familial, professionnel ou social. Elles vivent des situations très difficiles qui les rendent davantage anxieuses.

Les intervenantes ont dressé un portrait des principales difficultés rencontrées par les participants. Les interventions portent principalement sur la gestion des émotions et du stress, l'organisation du quotidien, les problèmes financiers, les distorsions cognitives, les difficultés relationnelles et les limitations physiques.

Nous avons réalisé 679 entrevues individuelles comparativement à 626 l'an dernier.

3. Intervention de groupe

L'intervention de groupe a comme objectifs de briser l'isolement des personnes et de développer des habiletés tant personnelles que relationnelles. Pendant les ateliers, les personnes sont amenées à mettre en pratique leurs habiletés sociales telles que : s'exprimer devant un groupe, écouter les autres dans le plus grand respect, apprendre à régler des conflits autant dans le groupe que dans leur vie personnelle.

Ces ateliers ont pour effet d'encourager l'entraide et le support mutuel chez les participants. Nous constatons qu'ils continuent d'échanger entre eux leur numéro de téléphone même si les groupes se renouvellent et qu'ils organisent des sorties entre eux hors des heures d'ouverture de l'organisme. Il arrive aussi que les participants s'accompagnent lors de rendez-vous médicaux ou autres.

Le Verger est pour les participants un lieu de ressourcement, d'appartenance et de socialisation où ils retrouvent des activités d'entraide, d'éducation et de solidarité tournées vers la citoyenneté. Au Verger, ils trouvent compréhension, acceptation et réconfort auprès des intervenantes et des membres. De plus, les ateliers permettent aux membres de constater qu'ils ne sont pas les seuls à vivre des périodes difficiles dans leur vie.

4. Suivi dans la communauté

Contrairement à l'année dernière, le chapitre concernant l'accompagnement n'apparaît plus dans le rapport annuel parce qu'il a été intégré au programme de suivi dans la communauté.

Pour ce volet, les demandes d'aide entrent de la même manière que les autres, soit par téléphone ou en personne. Elles sont analysées par la coordonnatrice et ensuite transférées à l'intervenante responsable qui se rend au domicile de la personne afin d'évaluer ses besoins et d'expliquer notre mode de fonctionnement.

Nous avons repris ce volet de services après l'avoir diminué par manque de financement en février 2007. Puis, lors du départ de l'intervenante en charge de ce programme en mai 2007, nous avons dû le suspendre. À partir de ce moment-là, nous avons redirigé les personnes en attente vers d'autres ressources compétentes tout en continuant nos recherches de financement, car ce volet de services répondait à des besoins urgents de la part des membres et de la population.

C'est ainsi, qu'avec l'aide financière additionnelle versée par l'Agence de la santé et des services sociaux, on a pu procéder, en novembre dernier, à l'embauche d'une nouvelle intervenante à temps plein pour assurer principalement les suivis à domicile et l'accompagnement des personnes dans leur milieu naturel. Les objectifs poursuivis demeurent les mêmes : favoriser le maintien dans la communauté des personnes aux prises avec un problème de santé mentale, faciliter leur intégration sociale et prévenir ou répondre à leur détresse.

Le suivi dans la communauté est complémentaire à la mission du Verger. En se rendant au domicile d'une personne, cela permet une meilleure compréhension du contexte et des problèmes présentés par la personne ainsi qu'une intervention efficace et rapide. Dans le même ordre d'idées, ce service peut permettre de diminuer les risques de désorganisation, car la personne est accompagnée de façon constante dans ses démarches. Notre intervention est centrée sur la reconnaissance et l'appréciation des forces, des intérêts, des aspirations et des désirs des personnes.

Depuis sa mise en place à la mi-novembre 2007, 14 personnes ont bénéficié du suivi dans la communauté, soit 13 femmes et 1 homme. Sur ce nombre, huit d'entre eux participaient déjà aux ateliers de façon régulière et six personnes provenaient de la communauté extérieure. Au cours du suivi, deux personnes ont pu intégrer les ateliers selon leur souhait.

Les demandes d'aide varient considérablement d'une personne à une autre. Nous identifierons les principales :

- la gestion du quotidien (organisation du temps, des loisirs, tenue de l'agenda, hygiène personnelle, accompagnements à l'épicerie, à la pharmacie, etc.);
- la gestion financière (support à la gestion budgétaire);
- la recherche de logement par téléphone et accompagnements lors des visites;
- la relation d'aide individuelle (écoute, gestion et prévention du stress, distorsions cognitives, informations, éducation, contacts réseau social, etc.);
- accompagnements lors de rendez-vous médicaux ou autres (s'assurer que les informations soient comprises).

Dans la plupart des cas, nous avons dû contacter des personnes et des organisations en lien avec les personnes que nous suivons, et à quelques occasions, nous avons rencontré leurs proches.

Un bref portrait de la clientèle ayant eu recours au service de suivi dans la communauté a été tracé pour l'année 2007-2008. Les données recueillies sont présentées ci-dessous :

Âge		
30-39 ans	1	7%
40-49 ans	2	14%
50-64 ans	7	50%
65 ans et plus	4	28%

Lieu de résidence		
Sainte-Foy/ Sillery	6	43%
Laurentien	2	14%
La Cité	2	14%
Les Rivières	2	14%
Charlesbourg	1	7%
Autres :	1	7%

Situation de vie		
Seul (e)	12	86%
Conjoint (e)	2	14%

Scolarité		
Primaire	2	14%
Secondaire	8	57%
Collégial	3	22%
Universitaire	1	7%

Source de revenus		
Rente d'invalidité du Québec (RRQ)	4	28%
Pension de la sécurité de la vieillesse + SRG/SRP	3	22%
Assistance emploi	2	22%
Rente d'invalidité au travail	1	14%
Revenu familial	1	7%
Autre revenu : CSST, assurance employeur	3	7%

Références		
Le Verger	7	50%
Organismes à but non lucratif	5	36%
Centres hospitaliers	2	14%

C'est dans une forte proportion que les femmes se sont prévaluées de ce service avec un taux de 93%. Elles vivent seules et la moitié d'entre elles sont âgées entre 50 et 64 ans. Elles sont suivies par les personnes de 65 ans et plus avec un pourcentage de 28%. C'est donc dire que nous accompagnons ces personnes de plus en plus dans les hôpitaux pour le traitement de problèmes physiques. Cela fait partie du vieillissement de la population.

Ces personnes résident, pour la plupart, dans l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery, mais Le Verger peut être appelé à répondre à d'autres personnes provenant d'arrondissements ou de localités périphériques.

Les personnes détiennent, en majorité, un diplôme d'études secondaires et leurs revenus proviennent généralement de rentes gouvernementales (régie des rentes du Québec, commission santé et sécurité au travail, assistance emploi et sécurité de la vieillesse avec ou sans revenus garantis ou partiels). C'est donc dire que 75% de ces personnes ont un revenu annuel se situant entre 8 000\$ et 12 000\$.

Les références proviennent en grande partie des intervenantes du Verger, car depuis l'arrêt des activités de ce volet, des participants avaient déjà fait part de leurs besoins en matière d'aide à domicile. Une liste de noms a été remise à la coordonnatrice et les premiers bénéficiaires ont été les membres qui fréquentaient le centre.

Il faut spécifier que les interventions ont débuté réellement en janvier 2008 même si nous avons engagé à la mi-novembre. Il faut compter le temps d'intégration de la nouvelle intervenante et le temps de préparation. Au cours de ces trois mois (janvier-mars 2008), environ 326 interventions ont été réalisées et réparties comme suit : 195 rencontres à domicile, incluant 22 accompagnements et 14 transports. Nous ajoutons à ce nombre 117 contacts téléphoniques et 14 rencontres sans rendez-vous effectuées au Verger.

L'on peut affirmer qu'en moyenne, les personnes ont été rencontrées à leur domicile 4.5 fois par mois. Pour certaines, il était nécessaire de se rendre à domicile une à deux fois par semaine tandis que pour d'autres la fréquence était moindre, soit une fois aux deux semaines. Il faut préciser que le soutien et le rythme de changement sont variables d'une personne à une autre. Au cours de cette période, deux dossiers ont été fermés car ces personnes ont reçu une aide plutôt ponctuelle.

Il est difficile de tenir ici une statistique juste parce que nous n'avons pas pour l'instant de comparables. Le prochain rapport annuel devrait être plus explicite sur ce nouveau volet d'intervention et fournir une analyse des résultats obtenus.

Calendrier des ateliers

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10 h 30 à 12 h 00 Santé/Mieux-être	10 h 00 à 12 h 00 Écriture ou Santé/Mieux-être	9 h 30 à 12 h 00 Café- Rencontre	9 h 00 à 12 h 00 Mémoire	9 h 00 à 12 h 00 Au goût du jour
13 h 00 à 16 h 00 Connaissance de soi	13 h 00 à 16 h 00 Théâtre	13 h 00 à 16 h 00 Arts créatifs	13 h 00 à 15 h 00 Groupe de discussion	Réunion et planification

Description des ateliers

Cette année, Le Verger a maintenu tous les ateliers et a remplacé l'atelier action/loisirs par l'atelier théâtre selon le choix des participants. Nous avons apporté un nouveau contenu dans l'atelier de connaissance de soi portant sur les valeurs.

Voici une description de tous les ateliers :

1. Connaissance de soi

Objectifs :

- Identifier ses forces, ses compétences ainsi que ses ressources personnelles et sociales.
- Favoriser l'amélioration de l'estime de soi.
- Découvrir ses intérêts et ses aspirations.
- Accroître sa capacité à communiquer.
- Briser l'isolement.

Moyens utilisés :

- Exposés sur divers thèmes reliés à la connaissance de soi, à l'estime de soi, à la communication, aux émotions, aux pensées réalistes ou irréalistes, aux qualités, aux habiletés, aux réalisations, à l'équilibre de vie, au bonheur et au lâcher prise, etc.
- Discussions, jeux de rôles, créations individuelles ou collectives.

*« L'atelier permet de se connaître davantage, d'avoir une meilleure maîtrise de soi-même, de sortir de sa coquille et de se reconstruire. Nous prenons conscience de nos habiletés et de nos intérêts. Nous apprenons à nous remettre en action en retrouvant le goût de relever des défis. »
Propos recueillis lors des ateliers.*

2. Santé /mieux être

Objectifs :

- Offrir un moment propice à la détente.
- Diminuer l'anxiété et le stress.
- Expérimenter différents exercices de relaxation et de centration sur soi.
- Reconnaître les bienfaits de ces exercices dans la pratique régulière.

Moyens utilisés :

- Exercices de respiration contrôlée, yoga, visualisation, auto-massage, écoute de musique, techniques de relaxation diverses (ex : exercices de relaxation des parties du corps avec les concepts de lourdeur et de chaleur ressenties ou avec la contraction et le relâchement des muscles).
- Discussion sur les sensations ressenties pendant ou à la suite de l'exercice.
- Discussion sur les bienfaits de la relaxation dans son quotidien.

« Cet atelier est une occasion de se détendre tout en faisant des activités d'assouplissement. Il nous met en relation avec chaque partie de notre corps grâce à la visualisation et à la relaxation. Ces exercices adaptés nous donnent le goût de se mettre en forme et de continuer à la maison. »

Propos recueillis lors des ateliers.

3. Écriture

Objectifs :

- Développer sa confiance en sa capacité de s'exprimer par l'écriture.
- Découvrir l'écriture comme moyen d'exprimer ses émotions.
- Développer sa créativité et sa fierté par ses œuvres littéraires.
- Découvrir le plaisir de jouer avec les mots.

Moyens utilisés :

- Techniques favorisant l'inspiration pour écrire :
Écriture automatique, dialogues, écriture en folie, phrase déclencheur, journal intime, listes, poésie, personnages, histoires, bandes dessinées, diagrammes écrits en bulles, en colonnes ou en cercles, affirmations positives, point de vue, thèmes proposés.

« Cet atelier nous permet de libérer nos émotions, de faire le point sur nos préoccupations et sur nos humeurs du moment. »

Propos recueillis lors de la dernière période du 11 février 2008.

4. Théâtre

Objectifs :

- Amener les participants à croire en leurs capacités.
- Apprendre à travailler en groupe.
- Développer sa capacité à s'exprimer en groupe et devant un public.
- Favoriser l'entraide.
- Gérer son stress et ses émotions.

Moyens utilisés:

- Jeux d'acteurs et improvisations.
- Écriture collective d'une pièce de théâtre.
- Pratique en groupe et présentation devant public.
- Incarner un rôle écrit à la mesure de ses capacités.

Le premier trimestre a été consacré à l'écriture d'une pièce de théâtre, et la deuxième partie, à sa mise en scène.

Pour la plupart des participants et pour le Verger, l'atelier théâtre est une première expérience. Nous avons donc procédé par une forme de théâtre expérimental puisque chacun apportait son vécu, ses goûts, ses talents et ses connaissances.

5. Café-rencontre

Objectifs :

- Favoriser la participation et la responsabilisation du groupe.
- Renforcer le sentiment d'appartenance.
- Apprendre à mieux se connaître.
- Se donner du support.

Moyens utilisés :

- Déjeuners en groupe, visionnement de films ou de spectacles d'humour, jeux de société, séances de mimes et discussions.

« Nous rencontrons des personnes formidables, de bonne humeur et nous partageons tous ces moments agréables. Pour certaines, c'est l'apprentissage de différentes techniques de couture ou de tricot et pour d'autres c'est le temps de se confier ».

Propos recueillis lors des ateliers.

6. Arts créatifs

Objectifs :

- Développer sa confiance en sa capacité de création.
- Découvrir les arts créatifs comme moyen d'expression et de détente.
- Améliorer sa concentration et ses habiletés manuelles.
- Offrir une occasion de rencontre et de discussion.
- Favoriser l'entraide.

Moyens utilisés :

- Élaboration d'œuvres individuelles ou collectives.
- Création sur un thème (ex : émotions ressenties, auto-portrait, printemps, Noël, etc.)
- Utilisation de différents médiums : crayons divers, pastel, fusain, aquarelle, acrylique, argile, plâtre, feutrine, collage, etc.
- Confection de bijoux, d'objets décoratifs ou utilitaires.

« L'expérience nous permet de nous dépasser, de nous réaliser et par la même occasion d'augmenter notre estime de soi. ».

Propos recueillis lors des ateliers.

7. Mémoire

Objectifs :

- Améliorer sa mémoire.
- Explorer le fonctionnement de la mémoire et les différents types de mémoire (long terme, court terme, mémoire visuelle, auditive, olfactive, etc.)
- Reconnaître les facteurs qui peuvent influencer la mémoire : sommeil, alimentation, stress, médication, maladies, etc.
- Améliorer l'attention et la concentration.
- Expérimenter différentes techniques pour exercer ses capacités d'attention, de concentration et de mémoire.

Moyens utilisés :

- Exposés sur les sujets reliés à la mémoire.
- Jeux d'associations, d'observation ou de mémorisation.
- Techniques pour améliorer l'écoute, l'attention, la concentration ou la mémoire.

*« La gymnastique intellectuelle des jeux nous force à nous activer et à stimuler notre cerveau. Cela nous permet aussi d'améliorer notre concentration et notre façon de s'exprimer. »
Propos recueillis lors des ateliers.*

8. Groupe de discussion

Objectifs :

- Susciter les échanges et les discussions constructives sur des sujets choisis par les participants.
- Briser l'isolement social.
- Encourager le partage et l'entraide.

Moyens utilisés :

- Discussions libres, animées par un intervenant, sur différents sujets selon les besoins des participants. Les discussions sont axées sur les solutions plutôt que les problèmes, et vers le côté positif au lieu du négatif.
- Cet atelier est ouvert et peut accueillir de nouveaux participants en tout temps.

*« Cet espace nous permet de briser notre isolement, de partager et d'échanger sur notre vécu et sur nos expériences, sans se censurer. C'est toujours dans un climat de respect et de confiance que nous nous dévoilons. Avec l'aide des autres, nous trouvons des solutions aux problèmes que nous rencontrons. »
Propos recueillis lors des ateliers.*

9. Atelier cuisine au goût du jour

Objectifs :

- Découvrir le plaisir de cuisiner pour mieux s'alimenter.
- Apprendre à bien se nourrir malgré un budget restreint.
- Apprendre des techniques de cuisine et de nouvelles recettes simples, peu coûteuses et délicieuses.
- Développer sa capacité à travailler en équipe.

Moyens utilisés :

- Fabrication de recettes en groupe et dégustation ensemble par la suite.
- Recettes choisies à partir de thèmes expliqués au début de chaque atelier.

« Dans la détente, la bonne humeur et la convivialité; l'atelier au goût du jour nous apporte le goût de cuisiner des choses simples mais bonnes. Tout en cuisinant en groupe, nous apprenons de nouveaux termes et de nouvelles techniques. » Propos recueillis lors des ateliers.

Les constats

Les différentes activités du Verger sont thérapeutiques. Elles ont permis aux personnes de sortir de leur isolement et d'élargir leur réseau social en côtoyant différentes personnes à tous les jours. Au fil du temps, on remarque que les personnes continuent d'échanger leur numéro de téléphone et d'organiser des sorties entre elles.

L'on constate également que nos actions ont amené les gens à reprendre goût à la vie et à entreprendre autre chose en dehors du Verger. Grâce aux ateliers, les participants reprennent confiance en leurs capacités et s'inscrivent à d'autres activités : cours d'informatique dans la communauté, recherche d'un travail à temps partiel ou d'un milieu de bénévolat, ou encore implication dans d'autres ressources. L'on peut affirmer que les personnes ont plus d'activités depuis qu'elles fréquentent l'organisme, qu'elles ont appris à gérer leur temps et à tenir leur agenda. À leur arrivée dans l'organisme, ces personnes n'avaient pratiquement aucune autre activité.

L'on peut aussi affirmer que nos actions ont permis aux personnes de reprendre le contrôle sur leur vie, de faire des choix et de poursuivre des projets qui les animent.

Cette année, vingt-quatre personnes ont quitté l'organisme après un séjour moyen de 22 mois au Verger.

Trajectoire après le Verger

Les départs des participants durant 2007-2008

Temps au Verger	0-6 mois	6-12 mois	12-18 mois	18-24 mois	2 ans et +	Total
Travail, bénévolat	0	1	0	2	3	6
Programme complété, choix réfléchi	0	0	2	0	4	6
Autres ressources	2	0	0	0	2	4
Hospitalisation, maladie	2	1	1	0	0	4
Abandon	1	1	1	0	1	4
Total	5	3	4	2	10	24

Dans ce tableau, on remarque que parmi les participants ayant quitté le Verger dans les 6 premiers mois, une personne a abandonné, deux départs sont liés à une détérioration de leur état de santé et deux participants sont allés vers d'autres ressources. On peut penser que, pour ces participants, Le Verger ne correspondait pas à leurs besoins à ce moment-là et ils nécessitaient des services plus spécialisés.

Après un an au Verger, les deux tiers des participants quittent soit par choix réfléchi, soit parce qu'ils ont complété le programme ou pour faire d'autres activités (travail, bénévolat, études, autres ressources). Notons que 75% des départs pour raisons de santé se produisent dans la première année. Les abandons se répartissent plutôt de façon régulière.

On remarque que parmi tous les départs, 25 % des personnes ont intégré un travail ou un milieu de bénévolat, et un autre 25% des personnes ont complété le programme ou ont choisi de quitter.

Les départs ont été rapidement comblés par les personnes sur la liste d'attente.

Participation aux ateliers

Titre de l'atelier	2006-2007		2007-2008	
	Nombre d'ateliers	Présences	Nombre d'ateliers	Présences
Santé/mieux-être	69 (112heures)	364	57 (86 heures)	285
Connaissance de soi	44 (132 heures)	454	41 (123heures)	433
Écriture	15 (30 heures)	95	30 (60 heures)	204
Action-Loisirs	37 (111 heures)	181	2 (5heures)	8
Théâtre			25 (63 heures)	205
Café-Rencontre	48 (144 heures)	338	47 (141 heures)	261
Arts créatifs	48 (144 heures)	434	42 (126 heures)	372
Mémoire	44 (132 heures)	437	46 (138 heures)	446
Groupe de discussion	44 (88 heures)	254	45 (90 heures)	353
Au goût du jour	9 (27 heures)	59	26 (78 heures)	125
Total	358 (912 heures)	2616	361 (910 heures)	2692

Observations

Les ateliers se déroulent du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 durant l'année. Des périodes de fermeture sont prévues à Noël et à l'été, soit deux semaines pour chacune de ces deux périodes.

Les gens doivent s'inscrire aux ateliers parce que les places demeurent limitées. Les groupes sont ouverts, à l'exception des ateliers d'écriture et de théâtre que nous devons fermer momentanément au cours de l'année.

Tous les ateliers se sont déroulés dans nos locaux, à l'exception de l'atelier théâtre et du dîner de Noël qui ont nécessité un plus grand local. Nous avons loué pendant cinq mois une salle dans l'Église Saint-Denis pour les pratiques de théâtre.

- Cette année, 43 personnes en moyenne fréquentaient l'organisme à chaque semaine.

- Le taux de participation aux ateliers est plus élevé que l'an dernier. Cette hausse est attribuable à une comptabilisation du nombre de périodes pour les ateliers au goût du jour et d'écriture sur une année complète et non sur une demi-saison. La participation moyenne pour l'atelier de cuisine fut de 5 personnes sur une possibilité de 5, et pour l'atelier d'écriture, elle fut de 7 personnes sur une possibilité de 12.
- Une participation moyenne de 10 personnes a été remarquée sur toute l'année pour les ateliers de connaissance de soi et pour l'atelier de la mémoire.
- Une participation moyenne de 5 personnes sur une possibilité de 8 a été maintenue à l'atelier Santé/Mieux-être, et ceci en combinant les deux périodes du lundi et du mardi matin. Cette année, il y a eu moins de périodes concernant l'atelier Santé/Mieux-être parce que l'atelier d'écriture du mardi matin a débuté dès septembre 2007.
- En ce qui a trait à l'atelier de théâtre, la moyenne fut de 8 personnes sur une possibilité de 12 inscriptions. Les présences n'ont été comptabilisées qu'à partir du 23 septembre 2007, soit sur six mois.
- Le groupe de discussion a connu un meilleur taux de participation. Nous avons apporté quelques changements sur le déroulement de cette période. Ces modifications ont été apportées par Josée Lemieux, stagiaire en service social (niveau maîtrise de l'Université Laval) et nous avons poursuivi dans le même sens.
- Nous remarquons une diminution du nombre de périodes concernant les arts créatifs, et par conséquent une diminution des présences. Nous avons dû annuler certaines périodes pour laisser place à d'autres événements, notamment la fête de Pâques, l'Halloween, et deux formations destinées au personnel et aux bénévoles. De plus, deux tempêtes de neige ont paralysé toutes les activités du Verger. La participation moyenne a été de 9 personnes durant l'année.
- L'atelier « activité libre » a changé de nom au courant de l'année. Les membres et le personnel se sont entendus afin de laisser cette période libre et ouverte à tous les membres désirant se joindre en tout temps. La participation demeure peu élevée en comparaison des 43 personnes qui fréquentent régulièrement le centre. Nous croyons que la participation a diminué parce qu'il n'y avait aucun intervenant présent, comme c'était le cas auparavant avec les stagiaires en éducation spécialisée. La moyenne de participation était de 5.5 personnes.

L'atelier d'information

Du nouveau au Verger, tous les derniers jeudis de chaque mois de 13h30 à 15h30 : le groupe de discussion se transforme en *atelier d'information* sur des sujets amenés par les participants. Cette activité a débuté en février 2008.

Le premier atelier d'information intitulé Info-nutrition-prévention a porté sur l'alimentation. Il a été donné par madame Gertrude Lamonde, nutritionniste au Centre de santé et des services sociaux de la Vieille Capitale. Cette conférence échange a attiré 19 membres.

Cet atelier d'information a été fort apprécié par les membres car les participants ont trouvé des réponses à leurs préoccupations, dont celle du gain de poids et la prise de médicaments.

Profil de la clientèle

Le profil de la clientèle a été établi sur la base du nombre total de personnes qui ont bénéficié des services du Verger (entrevues d'accueil, entrevues individuelles et activités de groupe).

Sur les 84 personnes ayant eu recours aux services de l'organisme, la représentativité de la clientèle est de 82% chez les femmes et de 18% chez les hommes, contrairement à 72% et à 28% l'année dernière. La représentativité des hommes a donc connu une baisse de 10% et en corollaire celle des femmes a augmenté du même pourcentage.

Groupes d'âge selon le sexe

Groupes d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
18-30 ans	2	13%	2	3%	4	5%
31-40 ans	2	13%	3	4%	5	6%
41-50 ans	3	20%	18	26%	21	25%
51-64 ans	8	53%	42	60%	50	60%
65 ans et plus	0	0%	4	6%	4	5%
Total en nombre et %	15	18 %	69	82%	84	100%

Les tranches d'âge ont été quelque peu modifiées. La différence se retrouve chez les personnes âgées de plus de 50 ans. Cette dizaine a été prolongée jusqu'à 64 ans et un groupe d'âge a été créé à partir de l'âge normal de la retraite, soit de 65 ans.

L'âge moyen des femmes est de 53 ans et celui des hommes de 48 ans.

Pour l'ensemble des personnes, l'âge moyen est de 52 ans.

Situation de vie selon le sexe

Situation de vie	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
Seul	10	67%	41	59%	51	60%
Avec colocataire	1	7%	2	3%	3	3%
Avec conjoint	2	13%	18	26%	20	24%
Avec parents	1	7%	3	4%	4	5%
Famille monoparentale	0	0%	2	3%	2	2%
Ressources non institutionnelles	1	7%	3	4%	4	5%
Total	15	18 %	69	82%	84	100%

Le nombre de personnes habitant seules est comparable à celui de l'an dernier. On remarque que les motifs exprimés par les personnes demeurent les mêmes : briser l'isolement et la solitude.

Lieu de résidence selon le sexe

Arrondissements	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
Sainte-Foy/ Sillery	11	73%	50	72%	61	73%
Laurentien	3	20%	10	14%	13	15%
La Cité	1	7%	5	7%	6	7%
Les Rivières	0	0%	3	4%	3	4%
Limoilou	0	0%	1	1%	1	1%
Charlesbourg	0	0%	0	0%	0	0%
Beauport	0	0%	0	0%	0	0%
Total	15	18%	69	82%	84	100%

La raison pour laquelle Le Verger s'est installé il y a huit ans dans le secteur Ouest de la nouvelle Ville de Québec reste pertinente soit « offrir des services de proximité sur un territoire peu pourvu d'organismes communautaires ».

On remarque année après année que les personnes fréquentant Le Verger proviennent majoritairement de l'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery. Cette année, 73% de la clientèle habitait ce territoire, contre 61% l'année dernière. En incluant les personnes de l'arrondissement Laurentien, nous atteignons un taux de 88%. Les personnes choisissent librement notre organisme, et selon le nombre de demandes toujours en croissance, Le Verger est une ressource essentielle sur le territoire.

Bien que l'organisme soit situé à l'ouest de la Ville de Québec, l'on peut accueillir aussi des personnes provenant des arrondissements de Charlesbourg, de Beauport et d'autres localités situées à l'extérieur des arrondissements de la ville.

Degré de scolarité selon le sexe

Scolarité	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
Primaire	0	0 %	5	7%	5	6%
Secondaire	6	40%	33	48%	39	46 %
Collégial	5	33%	14	20%	19	23%
Universitaire	4	27%	17	25%	21	25%
Total	15	18%	69	82%	84	100%

Le degré de scolarisation a changé cette année. On retrouve plus d'individus qui ont complété leur secondaire que l'année dernière soit 46% contre 41%.

23% de la clientèle a obtenu un diplôme d'études collégiales comparativement à 29%.

25% de la clientèle a obtenu un certificat universitaire comparativement à 29%.

Sources de revenus selon le sexe

Type de revenus	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
Revenu familial	0	0%	10	14%	10	12%
Pension alimentaire	0	0%	2	3%	2	2%
Assurances (reliées à l'emploi)	1	7 %	8	12%	9	11 %
Rente invalidité (RRQ)	4	27%	23	33%	27	32%
Assurance emploi	0	0 %	1	1%	1	1%
Assistance emploi	9	60%	12	17%	21	25%
Autres	1	7%	13	19%	14	17%
Total	15	18%	69	82%	84	100%

On entend par «autres revenus» : la pension de sécurité de la vieillesse, le travail à temps partiel, les placements et l'assurance de courte durée payée par l'employeur. Notez que ces situations peuvent changer en cours d'année et n'auront pas été nécessairement changées dans les tableaux.

Peu importe le niveau de scolarité, le type d'emploi ou les années consacrées à une profession, les personnes ont subi une dégradation évidente de leurs conditions de vie.

On retrouve plus de gens bénéficiant de la rente d'invalidité du gouvernement. Ceci s'explique par le transfert de personnes recevant des prestations de l'assistance emploi vers la Régie des rentes du Québec. On note des pertes importantes de revenus parce que ces personnes n'ont plus le droit à la gratuité des médicaments comme c'était le cas avec l'assistance emploi.

On remarque que 58% des participants vivent de prestations gouvernementales représentant des revenus de moins de 12 000 \$ par année.

Sources de référence selon le sexe

Références	Hommes		Femmes		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%
Personnes connues	4	27%	10	14%	14	17%
Dépliants/publicité	1	7%	10	14 %	11	13%
Organismes à but non lucratif	1	7%	8	12%	9	11%
CSSS Vieille Capitale	6	40%	9	13%	15	18%
CSSS Québec Nord	1	7%	1	1%	2	2%
Centres hospitaliers	2	13%	31	45%	33	39%
Total	15	18%	69	82%	84	100%

Précisons que les références ne proviennent pas directement des intervenants externes puisque c'est la personne concernée qui doit prendre contact avec l'organisme. Le rôle des professionnels de la santé est plutôt d'informer la personne sur les ressources disponibles et de l'aider dans sa démarche. À l'occasion, Le Verger reçoit des intervenants de divers milieux qui accompagnent la personne pour une première visite.

On note une augmentation de 15% des références provenant des centres hospitaliers et plus spécifiquement de l'hôpital de jour du CHUL « Centre de traitement en santé mentale dans la communauté. »

Appels téléphoniques

Type d'appel	Nombre d'appels	% des appels
Demande de services	66	2 %
Interventions téléphoniques	1583	59 %
Informations générales	310	11.5 %
Références	10	0,5%
Administration et financement	737	27%
Total	2706	100 %

Le Verger a reçu un total de 2706 appels téléphoniques pour l'année 2007-2008. Les interventions téléphoniques concernent tous les appels faits et reçus concernant la clientèle, tandis que les informations générales touchent particulièrement les services.

Comme nous n'avons pas de réceptionniste ou de secrétaire, c'est donc tout le personnel permanent et les stagiaires qui ont pris les appels téléphoniques au cours de l'année. Nous devons nous fier au bon jugement de toutes les personnes afin que chaque appel soit noté dans le type d'appel approprié.

La vie associative

Les membres

Au 31 mars 2008, nous comptons 97 membres comparativement à 123 l'année dernière.

Sur ce nombre, 66 sont des participants et 31 personnes proviennent de l'extérieur, milieu où l'on note une baisse des inscriptions. Cette préoccupation est périodiquement ramenée aux membres. Ils ont d'ailleurs apporté une excellente suggestion, celle de créer un comité de personnes bénévoles ayant pour objectif de recruter de nouveaux membres, et surtout, d'assurer le suivi de tous les envois. Ce comité n'est pas encore en fonction mais nous travaillons en ce sens.

Les participants font partie des membres réguliers. Ils deviennent membres lors de la signature de l'entente de services. Le coût pour devenir membre régulier est de 5\$, cependant le participant n'est pas tenu mais invité à cotiser.

Les adhésions sont valables pour une durée d'un an, soit jusqu'au 30 juin de chaque année. Une demande de renouvellement est envoyée à tous les membres à chaque année lors de l'invitation à l'assemblée générale.

L'assemblée générale annuelle du Verger

Lors de cette rencontre du 16 juin 2007, vingt et un membres regroupant des participants et des ex-participants étaient présents. À plusieurs occasions, les participants ont apporté leurs commentaires et leurs préoccupations, principalement en ce qui a trait au financement et à la relocalisation de l'organisme.

Nous avons fait le point sur l'avancement de ces dossiers. Le financement demeure l'enjeu majeur et des efforts sont constamment mis de l'avant par le conseil d'administration et le personnel afin de diversifier et d'augmenter nos revenus. Par exemple, le financement provenant de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches a été haussé, ce qui nous permettra d'augmenter les heures de travail de la troisième intervenante. Nous devons poursuivre en ce sens afin d'engager suffisamment de personnel et d'assurer la stabilité de ces emplois.

La relocalisation de l'organisme inquiète aussi les participants car elle s'annonce difficile compte tenu de la rareté des loyers commerciaux dans le secteur Sainte-Foy. Nous n'avons aucune proposition pour le moment, mais nous pouvons garantir aux membres que nous tiendrons compte de leurs besoins.

La réunion se termine sur une note de gaieté et une invitation est faite à tous les membres de partager un goûter et de faire plus ample connaissance avec les membres du conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration

Jean-François Demers	Président
Sylvie Boulet	Vice-présidente
Jocelyn Lebel	Trésorier
Richard Rioux	Secrétaire
Hélène Dandurand	Administratrice
Pauline Campagna	Administratrice
Jacqueline Brisson	Administratrice (poste vacant comblé le 5 juin 2007)
Lynda Carrier	Membre invitée

Tous les membres du conseil d'administration dont les postes étaient en élection ont été élus par les membres du Verger lors de la dernière assemblée annuelle.

Les mandats sont de deux ans. À chaque assemblée, des postes d'administrateurs sont à pourvoir. La rotation est la suivante : trois postes sont électifs aux années impaires, et quatre, aux années paires. C'est aussi durant cette rencontre que l'on dévoile la composition du nouveau conseil d'administration. Le nouveau conseil regroupe des personnes provenant du Verger et des secteurs privé et public.

Les administrateurs se sont rencontrés huit fois en 2007-2008. À chaque réunion, de nombreux sujets sont abordés et débattus dont les résumés se trouvent consignés dans des procès-verbaux qui demeurent disponibles pour consultation.

Parmi les principaux dossiers traités lors de la dernière année, on notera tout d'abord la consolidation du financement de base avec des augmentations significatives des sommes accordées au Verger par Centraide Québec et Chaudières-Appalaches et par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale Nationale. Ces augmentations ont notamment permis de hausser le salaire des employées, dont les conditions salariales se situaient au-dessous de celles offertes dans d'autres organismes. De plus, des barèmes ont été établis afin d'instaurer des échelles salariales équitables pour l'ensemble du personnel, et ce, sur une base de deux ans. Enfin, un plan de retraite à financement salarial a aussi fait l'objet de discussions qui se poursuivront au cours de la prochaine année.

Le conseil d'administration s'est penché à plusieurs reprises au cours de ses huit rencontres sur des sujets variés et tout aussi importants: la signature d'un nouveau bail en attendant une éventuelle relocalisation, l'adoption d'un nouveau formulaire de bénévolat, le contenu d'un dépliant promotionnel amélioré, la formation du personnel, le changement de typologie en regard de la demande PSOC, etc.

D'autres points sont abordés à chaque rencontre: ce sont *les affaires courantes* où la coordonnatrice informe le conseil de la vie quotidienne au Verger et *les compte-rendus des différents comités* (financement, planification stratégique de développement et logement). En ce qui a trait à la relocalisation de l'organisme, la visite de quelques maisons n'a pas été jusqu'ici concluante, mais la démarche se poursuit toujours.

Outre les réunions régulières du conseil, les membres se sont également rencontrés à quelques reprises pour aborder des sujets ou questions plus spécifiques portant notamment sur les conditions de travail des employées, les échelles salariales et la relocalisation du centre.

Le conseil est conscient des réalités et des besoins de l'organisme en matière de ressources humaines et il met tout en œuvre afin d'offrir des conditions salariales avantageuses qui assureraient la rétention du personnel et la stabilité de l'organisme tout en créant un milieu professionnel stimulant.

Par ailleurs, des membres du conseil d'administration ont représenté Le Verger à différentes occasions : assemblée annuelle de Centraide, colloque annuel de Centraide, colloque annuel du centre d'action bénévole de Québec et plusieurs autres.

Les réunions d'information et de consultation

À chaque année et plus spécifiquement à l'automne, nous tenons des séances de consultation et d'information auprès de nos membres. Cette année, les discussions mettaient davantage l'accent sur la programmation des ateliers.

Pour ce faire, chaque participant devait inscrire les ateliers auxquels il participait déjà et en choisir de nouveaux s'il le désirait : théâtre, improvisation ou club de marche. Il est à noter que nous ne pouvions pas ajouter de nouvelles périodes, mais que nous pouvions remplacer des ateliers peu fréquentés par d'autres.

Après avoir compilé les résultats, il s'est avéré que l'atelier théâtre était le favori et qu'il remplacerait l'atelier action/loisirs qui n'avait recruté que deux participants. Pour ce qui est des autres propositions d'ateliers, nous avons assuré aux membres qu'elles seraient gardées en réserve jusqu'à ce qu'on puisse les mettre à l'horaire.

Nous avons reçu de bons commentaires au sujet de cette consultation, les participants se sentant concernés et respectés dans leur choix.

Une deuxième réunion s'est tenue en deux temps le 5 et le 8 novembre 2007.

Deux périodes ont été nécessaires afin de rejoindre le plus de participants. Nous avons rejoint 30 membres lors de ces deux rencontres.

Les sujets abordés et discutés lors de cette rencontre étaient les suivants :

1. Distribution d'un questionnaire relatif à la préparation du nouveau dépliant : plusieurs idées ont été soumises entre autres pour le slogan, le contenu, la forme et la couleur. Toutes ces suggestions seront retenues et nous aideront à la production d'un dépliant promotionnel amélioré.

2. Membership : suggestion faite d'en parler à leur famille ou à leurs proches.

3. Financement : information touchant le montant supplémentaire versé au Verger par l'Agence de la santé et des services sociaux afin de poursuivre ses services de suivi d'intensité variable dans la communauté. Ce montant permet l'engagement de Véronique Chabot à compter du 12 novembre 2007 à raison de 35 heures/semaine. Le service sera offert à ceux qui sont en attente de ce suivi depuis quelques mois. Nous invitons aussi les membres du Verger à s'inscrire à ce service mais d'en parler avant à leur intervenante.

4. Relocalisation de l'organisme : les participants sont informés que les recherches se poursuivent.

5. Point d'information sur la transformation des services en santé et services sociaux : précisions apportées depuis la fusion des différentes institutions de la santé et des services sociaux.

À la lumière de plusieurs commentaires et suggestions des participants, plusieurs besoins ont été cernés lors de ces rencontres, entre autres des besoins en matière de transport et de listes d'attente. En effet, le manque de transport peut réduire pour plusieurs l'accessibilité aux activités du Verger. Cette rupture risque d'être néfaste pour les personnes et nous en sommes conscients. Nous étudierons les possibilités de pallier à ce problème. En ce qui concerne les listes d'attente, nous comprenons le désarroi que vivent les personnes qui demandent de l'aide. Nous essaierons de réduire cette liste, mais il faut comprendre que le financement et le manque d'espace dans nos locaux sont à la source du problème.

Les dîners communautaires

Ces repas sont une occasion de rassembler les participants, d'avoir du plaisir, de créer des liens entre les membres, de rencontrer les membres du conseil d'administration et de renforcer le sentiment d'appartenance au Verger.

Nous avons souligné les fêtes de Pâques du 4 avril 2007 et du 27 mars 2008, les vacances estivales le 12 juillet 2007, l'Halloween le 31 octobre 2007 et Noël le 21 décembre 2007. Pour l'ensemble des dîners communautaires, nous avons accueilli 136 personnes. Ces dîners sont accompagnés de musique gracieusement offerte par un participant. Aux dîners communautaires s'ajoutent des dîners quotidiens. En effet, à tous les jours, les membres du personnel partagent les espaces communs avec les membres participants qui apprécient les discussions animées du midi.

Ressources humaines

Les salariées

Lynda Carrier	Coordonnatrice (35 heures/semaine)
Nathalie Lucas	Intervenante et animatrice (35 heures/semaine)
Nathalie Gordon	Intervenante, animatrice et intervention en milieu de vie (14 heures/semaine) départ le 11 mai 2007
Sylvie Bertrand	Intervenante et animatrice (21 heures/semaine) depuis le 22 juin 2007
Véronique Chabot	Intervenante « en milieu de vie » changé pour « suivi dans la communauté » (35 heures/semaine) depuis le 12 novembre 2007
Catherine Létourneau	Adjointe au développement (Programme Emplois d'été 32 heures/semaine pendant 9 semaines)

L'année 2007-2008 a débuté avec deux personnes ressources à temps plein et une personne à temps partiel qui nous a quitté en mai 2007 après deux ans et demi de services. Les membres ont d'ailleurs organisé une fête en l'honneur de Nathalie Gordon pour souligner leur attachement et son bon travail. Nous remercions Nathalie pour toutes les tâches qu'elle a accomplies au Verger et nous lui souhaitons du succès dans tout ce qu'elle entreprendra.

Finalement en juin 2007, nous avons engagé Sylvie Bertrand afin de poursuivre le travail de Nathalie Gordon, continuer les interventions individuelles auprès des participants déjà inscrits, assurer l'animation de deux ateliers et être disponible à faire du suivi dans la communauté s'il y avait une urgence et selon ses disponibilités. Il faut noter que ce service avait été considérablement réduit par manque d'effectif et que nous référions les gens vers d'autres organismes depuis un certain temps.

Une autre employée a également travaillé pour Le Verger pour une courte période, et ce, à l'intérieur d'un programme du gouvernement fédéral appelé Emplois d'été Canada. Ses tâches étaient spécifiques et s'articulaient autour du développement d'outils promotionnels du centre.

Les stagiaires

Véronique Boutin	Stagiaire en Éducation spécialisée, 220 heures (printemps 2007)
Josée Lemieux	Stagiaire en service social de l'Université Laval, 490 heures (été 2007)
Alexandra Giroux	Stagiaire en Éducation spécialisée, 359 heures (automne 07 et hiver 08)

Nous avons eu l'occasion d'accueillir des stagiaires qui ont su faire leur place au sein du Verger. Elles nous ont éblouies quotidiennement par leur dynamisme, leur initiative, leur créativité et leur attitude positive. De plus, elles ont collaboré au développement de nouveaux contenus d'ateliers et elles les ont expérimentés auprès de la clientèle. Les résultats furent nettement satisfaisants.

Nous accueillons à l'occasion, des stagiaires du Centre de santé et services sociaux de la Vieille-Capitale dans nos ateliers afin qu'ils prennent connaissance de ce qui se fait dans le milieu communautaire.

Les personnes bénévoles

- Pour l'année 2007-2008, nous avons bénéficié de l'aide de douze personnes bénévoles pour un total d'environ 1 090 heures de bénévolat.
- Un gros merci à Rémy Rouette qui assiste la coordonnatrice dans la tenue de livres depuis deux ans et à Dominique-Serge Fortin pour son assistance en tout temps et pour ses conseils judicieux.
- Merci à Roseline Zizka, Liette Latour et à Sylvie Briand pour l'entretien du local.
- Merci à Sylvie Boulet et à Jacqueline Brisson pour leurs témoignages émouvants lors des conférences Centraide.
- Merci à tous les membres pour leur collaboration et leur participation.

Le Journal « La Récolte »

Grâce à la participation et la collaboration de tous les membres du Verger, il y a eu deux parutions cette année. Je remercie Paul Poirier pour toute sa générosité et je le félicite pour son ingéniosité. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées et à toutes celles qui ont écrit des articles. Je remercie également la mère de Paul qui corrige nos textes. Votre aide nous est précieuse.

Au goût du jour

Cet atelier s'est poursuivi durant toute l'année le vendredi de 9h30 à 13h00. L'animation a été assurée par Rémy Rouette pour une deuxième année consécutive. Cet atelier est ouvert et peut accueillir cinq personnes à la fois.

La première partie est consacrée à la théorie, s'ensuit la préparation d'une recette et finalement la dégustation de ce repas.

Nous remercions Rémy pour tout ce qu'il fait et nous croyons sincèrement que cet atelier permet aux personnes d'améliorer leur alimentation et de maintenir une bonne santé.

Reconnaissance aux personnes bénévoles

Les personnes bénévoles jouent un rôle prépondérant au sein de l'organisation. C'est un apport capital au fonctionnement de notre organisme ; nous ne saurions nous passer d'elles.

Les activités suivantes leur sont offertes :

- Des formations générales et spécialisées ont été offertes à toutes les personnes bénévoles et aux stagiaires.
- Des cartes de souhaits ont été remises à toutes les personnes bénévoles lors de leur anniversaire de naissance.
- Des petits cadeaux sont remis occasionnellement.
- Des remboursements pour frais d'essence sont alloués.
- Un souper a été offert à toutes les personnes bénévoles et s'est déroulé dans nos locaux.

Formation

La formation a toute sa place au sein du Verger. Nous sommes heureux d'avoir pu offrir des formations et des conférences de qualité à l'équipe des intervenantes, aux membres bénévoles et aux participants de l'organisme.

Nous vous en présentons la liste complète :

- Formation de 6 heures : « *Les troubles anxieux* » dépistage et introduction aux approches thérapeutiques par le Dr Édouard Auger, psychiatre;
- Formation de 14 heures : « *La disposition au changement dans le rétablissement* », par madame Rosanne Émard, travailleuse sociale;
- Formation de 21 heures : « *Intervenir en situation de crise suicidaire* » par monsieur Dominic Parisé, intervenant au Centre de prévention du suicide de Québec;
- Formation de 2 heures : « *Programme VIACTIVE Double Action* » par madame Julie Faucher, conseillère VIACTIVE, Québec;
- Formation de 3 heures : « *L'homme qui parlait aux autos* » par madame Caroline Huot, intervenante à la Boussole;
- Formation de 7 heures : « *Accompagner quelqu'un vers un changement de vie qui fait sens : L'Approche C.A.D.E.A.U* », par le Dr. Alain Rochon;
- Formation de 7 heures : « *Une récurrence attendue en dépendance* » Sommet des deux rives 2008, dans le cadre de la Tournée des partenaires de la Recherche et intervention sur les substances psychoactives-Québec;
- Formation de 7 heures : « *L'accompagnement au quotidien dans les pertes, les limites et les deuils* », par madame Doris Langlois, travailleuse sociale;
- Journée de sensibilisation à la détection et au traitement précoce des premières psychoses : « *Mission : Rémission!* » organisée par l'Association québécoise des programmes pour premiers épisodes psychotiques (AQPPEP);
- Exposé « *Lorsque les mots nous manquent...Expression de soi par la danse et l'art* » par mesdames Christine Dion, psychologue et Stéphanie Mélançon, psycho éducatrice et stagiaire en art thérapie;
- Conférence « **Les troubles de personnalité : comprendre et aider** » par le Dr. Évans, psychiatre et chef du programme « Troubles sévères de personnalité »;

- Conférence « *Les développements récents de l'organisation des soins de santé au Québec et leurs impacts pour les organismes communautaires en santé et services sociaux* », par madame Marie-Claude Prémont, vice doyenne aux études supérieures à la faculté de droit de l'Université McGill;
- Conférence Grand public : « *Le trouble obsessionnel compulsif (TOC) ou le combat incessant contre soi-même* » par le Dr Édouard Auger, psychiatre ;
- Conférence *De la crise au rétablissement, une démarche teintée d'espoir* », par monsieur Richard Langlois, auteur, conférencier et formateur;
- Colloque annuel des organismes associés à Centraide Québec « *Les projets en partenariat : liens qui renforcent ou qui enchaînent?* »;
- Colloque des administrateurs et responsables permanents du Centre d'action bénévole de Québec : « *Comment fidéliser nos travailleurs, Un défi pour nos administrateurs* »;
- Rencontres régionales 2007-2008 de l'habitation communautaire « *Loger à la bonne enseigne* »;
- Journée scientifique, centre de recherche Université Laval-Robert-Giffard : information sur différentes recherches en neurosciences et en santé mentale;
- Visionnement d'un documentaire « *Centabous* », réalisé par M. Décary et six jeunes qui présentent des troubles sévères en santé mentale;
- Forum sur l'épuisement professionnel des travailleurs et travailleuses en milieu communautaire « *Ma santé j'y tiens* ».

Concertation

Le Verger s'implique activement au sein de différents comités et collabore avec plusieurs partenaires tant du réseau public que communautaire. Ces tribunes sont l'occasion de faire connaître nos organismes, de partager notre savoir faire, de défendre nos intérêts et nos approches et de représenter les gens qui fréquentent nos organisations.

Le Verger est membre corporatif :

- Du Regroupement des organismes communautaires 03 (ROC03);
- De l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM);
- De l'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR);
- Du Centre d'action bénévole de Québec (CABQ);
- Du Regroupement des organismes sans but lucratif du Québec;
- De l'organisme Bail;
- De l'Association québécoise de réadaptation psychosociale (AQRP).

Pour l'année 2007-2008, Le Verger a participé à plusieurs tables et comités dont :

L'Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale (AGIR)

L'AGIR regroupe environ 37 organismes et sa mission est de :

- Promouvoir les ressources non institutionnelles comme moyens « alternatifs » en santé mentale.
- Faire connaître les ressources non institutionnelles en santé mentale à la collectivité.
- Promouvoir et défendre les droits et les intérêts des personnes qui vivent des problèmes de santé mentale.
- Discussions et échanges concernant :
 - Le soutien au développement communautaire : projet clé en main, projet pairs-aidants;
 - Les activités de concertation, assurer la représentation des organismes communautaires;
 - Les dossiers politiques : le financement, l'implantation de la ligne 811, le soutien communautaire;
 - Les activités de formation, d'information, de recherche et de liaison : formations de pointe, participation aux guichets d'accès;
 - Promotion et visibilité : participation aux campagnes de publicité, aux bulletins d'information.

Environ 12 heures ont été accordées pour les réunions régulières.

- Participation à un sous-comité afin de définir les activités de soutien communautaire, d'établir une formule commune dans la cueillette de données (4 rencontres).
- Projet pilote santé mentale/toxico : collaboration et échange de personnel entre deux organismes communautaires pour une période de deux semaines et bilan final.

Environ 12 heures pour les réunions en sous-comité.

La table territoriale en santé mentale de Sainte-Foy-Sillery-Laurentien

Environ 27 personnes siègent à cette table dont des représentants d'organismes communautaires et des représentants du secteur public et parapublic.

Mandat de la table territoriale :

- Proposer au comité de suivi permanent un plan d'intégration des services pour la clientèle adulte de leur territoire souffrant de problèmes de santé mentale, en collaboration avec les partenaires afin d'assurer l'accès, la continuité et la qualité des services.
- Le plan doit convenir d'une démarche qui prend assise sur les besoins de la clientèle et la réponse à ses besoins.

Les principaux dossiers traités :

- Finalisation du tableau « Portrait à jour des clientèles à risque, des services requis et de ceux en lien avec la gamme de services;
- Échanges et choix de deux priorités en rapport avec le tableau;
- Discussion et présentation des six objectifs retenus pour le plan d'action : liste d'attente, besoins des hommes en difficulté, formation et travail, locaux, logement et résidences privées de type chambre et pension;
- Création de six sous-comités et répartition du travail. Pour Le Verger, l'objectif 1 concerne les listes d'attente, et l'objectif 4, les locaux.

Environ 21 heures ont été consacrées aux rencontres régulières et 6 heures en sous-comité.

Regroupement des organismes communautaires région 03 (ROC 03)

Le ROC 03 représente 206 organismes autonomes communautaires.

Les buts et objectifs du ROC 03 :

- Regrouper les organismes et les groupes communautaires, populaires et bénévoles de la région 03;
 - Défendre et promouvoir le développement et les intérêts des organismes et des groupes communautaires, populaires et bénévoles et des populations qu'ils desservent;
 - Favoriser la collaboration, l'échange, la concertation entre ses membres ainsi que le développement d'une analyse sociale, politique et économique commune;
 - Représenter ses membres auprès de la population en général et des instances gouvernementales;
 - Soutenir l'organisation et le développement communautaire, populaire et bénévole dans la région et appuyer les initiatives en ce sens;
 - Faire connaître la nécessité de l'intervention communautaire autonome ainsi qu'une politique de respect et de soutien de cette intervention.
-
- Participation à l'assemblée générale annuelle du 23 octobre 2007;
 - Échange en plénière et en atelier concernant le cadre de référence sur les modes de financement;
 - Discussion concernant le congrès d'orientation qui aura lieu à l'automne 2008.

Environ 7 heures ont été consacrées à ces réunions.

Table de concertation Pauvreté Territoire de l'Ouest

Cette table vise à créer des liens, des solidarités entre les personnes vivant des situations de pauvreté et les organismes intéressés à la lutte contre la pauvreté.

Le Verger a participé à deux réunions dont le sujet était la remise en question de la table. Après plusieurs échanges, il a été convenu de garder cette table en fonction et d'étudier différentes avenues pour sa survie. Nous avons recensé toutes les autres tables de concertation ayant la même mission et nous regardons la possibilité de se joindre peut-être à une autre.

- Un sous-comité demeure actif et cela concerne la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires de l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery;
- Plusieurs représentations ont été faites auprès des élus et de l'arrondissement;
- Nous avons rencontré des élus de la Ville de Québec concernant le projet d'implantation d'une politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery. Nous avons fait part de nos préoccupations et de nos souhaits pour le futur;
- Finalement, le 30 janvier 2008, Le Verger a été reconnu et inscrit dans la nouvelle politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de l'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery. Dans le cadre de cette politique, les organismes sont éligibles à de l'aide financière pour le développement de projets et peuvent également profiter des prêts de locaux;
- Nous avons également assisté à des réunions de consultation publique concernant le plan Directeur du Quartier St-Louis dont Le Verger fait partie. Nous leur avons fait part du peu de place accordé aux organismes communautaires dans le quartier et des problèmes de logement que nous vivons (obligation d'être dans des zones commerciales plus coûteuses).

Ces représentations ont été assurées par le président du conseil d'administration et/ou la coordonnatrice du Verger. Environ 20 heures ont été accordées aux diverses représentations.

Nous avons assisté à plusieurs autres évènements, entre autres :

- Au lancement officiel de la semaine nationale de la santé mentale : « *La créativité c'est anti-stress* » au Bureau de l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery;
- À l'exposition de peinture de la Croix Blanche se déroulant au Bureau de l'arrondissement Sainte-Foy/Sillery;
- À une rencontre dans le cadre de la Semaine nationale de la santé mentale 2007 : « **Atelier de réflexion sur le rétablissement** », une œuvre créative du CTR de Nemours pour lancer la discussion;
- À une rencontre d'information : « L'informatisation du dossier psychiatrique : Une bonne ou une mauvaise nouvelle? », en collaboration avec l'Agir et l'Apur;

- Au vernissage : « Quand l'art s'exprime », organisé par ses membres au moulin des Jésuites;
- À l'invitation du dévoilement de l'étude : l'organisation du travail et la santé mentale dans les organismes communautaires en santé et services sociaux de la Capitale-Nationale «**Regard sur une situation méconnue**»;
- À une rencontre d'information organisée par l'AGIR : « **Ligne info-social/811 : Qu'en est-il?**» par monsieur Daniel La Roche, président du comité d'implantation de la ligne info-social, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale Nationale;
- À une rencontre d'information organisée par l'AGIR : «**Le régime de retraite à financement salarial pour le milieu communautaire : Qu'en est-il?**» par madame Lise Gervais, coordonnatrice générale, Relais-femmes, Montréal;
- À une consultation publique sur l'élaboration d'un Plan directeur de quartier, menée par l'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery et par le Conseil de Quartier de Saint-Louis;
- À l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne pour la santé mentale;
- À une rencontre spéciale pour les conférenciers et conférencières de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- À la clôture de la Campagne 2007 de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;
- À l'invitation au Grand Brunch de la Solidarité organisé par Centraide Québec et Chaudière-Appalaches dans le cadre des festivités du 400^e anniversaire de Québec;
- À l'invitation de Croissance Travail lors du quinzième anniversaire de l'organisme;
- À la présentation par le conseil d'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery de la nouvelle « **Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes** »;
- À la présentation d'un guide pour la lutte à la pandémie d'influenza organisée par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

Pour toutes ces activités, nous avons pu compter sur nos ressources internes et la disponibilité du personnel, du conseil d'administration, des bénévoles et des participants.

Promotion

Toutes les représentations de l'organisme ont été assurées par le personnel, par les membres du conseil d'administration et par les membres participants du Verger.

Je tiens à remercier particulièrement Sylvie Boulet et Jacqueline Brisson pour leur engagement et pour leurs témoignages émouvants lors de la campagne Centraide.

Afin d'assurer la visibilité du centre, nos dépliants promotionnels sont distribués à l'ensemble des intervenants du milieu communautaire et du secteur public. Nous pouvons également compter sur de la publicité gratuite dans les pages jaunes de l'annuaire de quartier de Bell Canada.

Nous vous dressons la liste des actions menées tout au long de l'année.

- Démystifications de la santé mentale et présentation des activités du Verger par Nathalie Gordon, Véronique Boutin et Jacqueline Brisson au Centre Femmes d'aujourd'hui lors de la Semaine nationale de la santé mentale. Environ une vingtaine de personnes étaient présentes;
- Lancement de la campagne de financement 2007 de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches;

Participation à plusieurs conférences : campagne Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

➤Auprès des employés de Parcs Canada;

➤Auprès des solliciteurs et organisateurs de la campagne Entraide du CHUL;

Environ cinquante personnes ont été rejointes lors de ces conférences.

- Présentation du Verger à 15 médecins dont plusieurs étaient résidents lors d'un rallye ressources organisé par l'unité de médecine familiale Laurier;
- Invitation du Club Rotary de Sainte-Foy lors de deux déjeuners afin de présenter nos services aux administrateurs et remise d'un don de leur part;
- Le Verger est appuyé par l'humoriste Michel Barrette. Une lettre d'appui nous a été envoyée.
- Présentation de notre ressource aux intervenants suivants :

Madame Carole Hince et monsieur Bernard Deschênes de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale;

Monsieur Richard Langlois, agent de liaison L'Agir et les centres de santé et de services sociaux;

Madame Sylvie Lafont, infirmière au programme de suivi intensif dans la communauté. centre hospitalier Robert Giffard;

Madame Gabrielle Giroux, stagiaire en ergothérapie au Centre de santé et de services sociaux de la Vielle Capitale, point de service de Sainte-Foy/Sillery/Laurentien;

Madame Martine Ruel, travailleuse sociale au centre de traitement dans la communauté;

Madame Isabelle Chabot, ergothérapeute au Centre de traitement dans la communauté;

À des étudiantes au baccalauréat en service social de l'Université Laval;

À des étudiantes au baccalauréat en ergothérapie de l'Université Laval.

Financement

Le plus grand défi des organismes est certainement *la recherche de financement* et Le Verger n'échappe pas à la règle. Le conseil d'administration, le personnel et les membres travaillent de concert dans la recherche de revenus supplémentaires afin de poursuivre la mission du Verger.

C'est sans contredit le dossier le plus exigeant à traiter et les résultats ne sont jamais définitifs. C'est un travail continu de la part de tous et l'investissement de chacun est nécessaire pour l'avancement et pour le développement de notre organisme. .

Nos principaux partenaires financiers

Notre principale source de revenus provient de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Notre financement est de 86 283 \$. Une reddition de comptes est soumise à L'Agence une fois par année (en juillet) et nous profitons de cette occasion pour faire part des besoins urgents auxquels l'organisme est confronté.

En septembre 2007, notre organisme recevait un montant additionnel pour son financement de base, soit 3 445\$.

En novembre dernier, Le Verger, se voyait attribuer un montant supplémentaire de 19 500 \$ de l'Agence de la santé et des services sociaux dans le cadre d'un projet spécifique de soutien d'intensité variable ou de suivi dans la communauté, lequel sera annualisé en 2008-2009.

Une portion importante du financement provient également de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, fidèle partenaire depuis cinq ans et dont l'aide consentie est de 22 000 \$. La reddition de comptes se fait à tous les deux ans, à l'automne. Nous profitons également de cette période pour sensibiliser ce subventionnaire aux réalités et à aux besoins de notre organisme.

Nous remercions nos deux principaux bailleurs de fonds et nous transmettons nos sincères remerciements à tous les autres collaborateurs corporatifs, publics ou privés pour leur appui financier, pour l'achat de matériel, d'équipement ou pour leurs dons qui contribuent au financement du Verger. En voici la liste :

- Ressources humaines et Développement des compétences Canada;
- La Ville de Québec,
- Le Club Rotary de Sainte-Foy;
- Monsieur Philippe Couillard, Ministre de la santé et des services sociaux et député provincial de Jean-Talon;
- Monsieur Luc Harvey député fédéral de Louis-Hébert;
- La Fondation de Centre de santé et des services sociaux de la Vieille Capitale;
- L'Industrielle Alliance;
- Les Sœurs de la Charité de Québec;
- Le Groupe GCS;
- Telus;
- Les Immeubles Roussin;
- Les membres et les donateurs.

Le Verger s'est récemment doté d'un système téléphonique de pointe afin de remplacer un système qui ne reposait que sur deux lignes téléphoniques. Outre les appels téléphoniques, ces lignes en cascade servaient aussi pour le télécopieur et pour la ligne Internet, ce qui nuisait à la qualité et à la fluidité des appels.

Grâce à cet équipement, nous prenons systématiquement tous les appels et nous assurons une confidentialité sur tous les appels.

Nous avons pu effectuer ce changement grâce au club Rotary de Sainte-Foy qui nous a offert cet équipement au coût de 4 000 \$. Nous les remercions chaleureusement.

On ne peut passer sous silence le changement de compagnie téléphonique. Après de longues heures de recherches et de négociations, on a finalement opté pour Telus qui offrait plus de services et pour moins cher. Nous avons profité des options offertes pour adhérer à un service Internet haute vitesse dont on ne pourrait maintenant plus se passer. Cela facilite énormément les choses et permet de sauver du temps.

Merci à nos autres commanditaires :

- Techni Bureau de Lévis pour la gratuité de l'impression du journal *La Récolte*;
- Métro-Richelieu de Plaza Laval pour un bon d'achat de 50 \$ lors de l'Assemblée annuelle;
- Dunkin Donuts (près du CEGEP Ste-Foy) pour ses petits beignets lors de l'Assemblée annuelle;
- Salon de coiffure l'Utopie pour un certificat cadeau.

Orientations 2008-2009

Notre organisme poursuit actuellement les orientations de fonctionnement suivantes :

1. Développer et maintenir des services de qualité

- Maintenir un nombre suffisant de personnes ressources pour répondre aux demandes des participants;
- Assurer par un financement stable le maintien des services offerts aux participants;
- Offrir des locaux mieux adaptés aux besoins croissants de l'organisme;
- Développer de nouveaux services répondant aux besoins exprimés par les participants;
- Optimiser les services offerts aux participants;
- Rechercher des outils afin d'assurer l'évaluation qualitative et quantitative des services offerts.

2. Maintenir et développer le bénévolat

- Fournir aux personnes bénévoles un climat d'accueil et des conditions favorables dans les limites des ressources disponibles;
- Recruter de nouvelles personnes bénévoles.

3. Assurer la visibilité de l'organisme

- Accroître le membership grâce à l'implication des membres du conseil d'administration, des participants, des ex-participants, de leurs proches et du public;
- Tenir ou participer à des événements de sensibilisation, particulièrement en ce qui a trait à la lutte aux préjugés en santé mentale;
- Promouvoir la mission et les activités du Verger auprès des intervenants en santé mentale et de la population en général;
- Assurer la représentation du Verger auprès des organismes et regroupements en lien avec sa mission.

4. Maintenir une participation active au conseil d'administration

- Favoriser une représentation équilibrée constituée de membres, d'ex-participants et de toute personne ayant une expertise pertinente;
- Recruter, à l'extérieur du C.A., des personnes intéressées à se joindre aux différents comités du C.A.

5. Consolider et améliorer le financement

- Diversifier les sources de financement;
- Rechercher un porte-parole pour soutenir les démarches de financement du Verger;
- Augmenter la part d'autofinancement conformément aux protocoles auxquels adhère Le Verger;
- Faire reconnaître notre valeur ajoutée auprès des organismes subventionnaires.

6. Plan stratégique de développement

- Actualiser le plan stratégique de développement et le rendre opérationnel.

7. Ressources humaines

- Offrir au personnel le soutien nécessaire au maintien d'un service de qualité;
- Maintenir un climat de confiance entre le personnel et le conseil d'administration.